

Colfontaine, le 13 septembre 2022

La crise énergétique est déjà grevée de nombreuses conséquences. Les factures y relatives ne cessent d'augmenter. Notre inquiétude est croissante face à cette situation, et ce d'autant plus que l'hiver se profile à l'horizon et que la chute des températures ne va pas tarder à se faire ressentir.

De plus en plus de citoyens se présentent au CPAS de Colfontaine afin d'obtenir une aide en matière d'énergie.

En effet, notre cellule « énergie » est de plus en plus sollicitée, non seulement par nos bénéficiaires actuels, mais également par un nouveau public issu de la classe moyenne. Nous en voulons pour exemple les foyers au sein desquels les deux parents travaillent et ont un salaire décent, mais pour lesquels, au vu des factures énergétiques élevées, joindre les deux bouts est devenu mission impossible.

Les perspectives actuellement avancées par les experts n'ont rien pour nous rassurer. Il est question d'une crise énergétique qui s'installera pour le long cours. Aussi, faudra-t-il tenir compte de la part importante que vont prendre les charges dans le budget des ménages. En conséquence directe, un nombre important de ménages va basculer sous le seuil de pauvreté (on parle d'une augmentation de 40 %).

Les fonds relatifs aux aides énergétiques ne sont pas sans fond.

Habituellement, l'enveloppe prévue pour l'aide énergétique nous sert à aider les personnes les plus précarisées. Alors que la période hivernale arrive, notre centre a déjà épuisé 2/3 du crédit disponible (malgré une dotation plus importante cette année !).

Un besoin criant de personnel.

Pour faire face à l'augmentation des demandes d'aides sociales, il est urgent que de nouveaux fonds relatifs à l'aide en énergie soient créés (ou que ceux existants soient renforcés) et surtout, que nous soyons en mesure de traiter ces demandes. Nous aurons besoin de subventions afin de pouvoir engager du personnel en suffisance.

Pour soulager nos équipes, un recrutement a déjà été réalisé. Néanmoins, il ne nous saura pas possible d'engager le personnel nécessaire sans ces subsides. En effet, étant donné l'inflation, le salaire de nos agents a été indexé de 2 % à de nombreuses reprises. Cette indexation est nécessaire et justifiée, car ils subissent également, à titre personnel, cette crise énergétique. De plus, de nouveaux sauts d'index sont annoncés. A cela, viennent s'ajouter les progressions barémiques et autres augmentations. Outre ces augmentations salariales, nous devons aussi faire face à la hausse du prix de l'énergie, et aux conséquences que cela suppose pour notre institution.

Vu ce qui précède, nous sollicitons des actes forts de la part du gouvernement en agissant directement sur les factures énergétiques de la classe moyenne (en élargissant les bénéficiaires du tarif social ?), évitant ainsi un afflux massif de citoyens auprès des CPAS. À défaut, nous espérons que des moyens financiers et humains pourront être débloqués pour nous permettre d'aider les Colfontainois à traverser cette nouvelle crise.

Pour le C.P.A.S. de Colfontaine,

Le Directeur général
Florentin OST



La Présidente
Sylvie MURATORE
0477/52.85.53